# Bollène : le meurtrier de Thierry Simon libéré

28/07/2012 à 18h20

> *“Le malheureux a contribué à ce qui lui est arrivé. C’est lui qui s’est arrêté en voiture”* ***Maitre Serge-Billet****, avocat de Kader*

Vaucluse Matin – 27 juillet 2012

_____

**La reconstitution du meurtre du quadragénaire s’est déroulée hier en présence des accusés et de la famille**
**Hier, face aux magistrats, la famille, des témoins de la scène et les trois accusés entourés de leurs avocats.**
Hier, face aux magistrats, la famille, des témoins de la scène et les trois accusés entourés de leurs avocats.
La mort de Thierry Simon, la 4 mai 2011 avait plongé toute la ville de Bollène dans l’émoi. Quelques jours après le décès du Bollénois de 40 ans, une marche blanche avait d’ailleurs été organisée, réunissant plus de trois mille personnes.
Hier, à la demande du juge d’instruction, une reconstitution des faits a été organisée quartier Saint-Pierre, au pied de la colline du Barry, rue François-Mauriac, afin d’essayer de comprendre certains points litigieux. Une nouvelle étape dans cette affaire, un exercice douloureux pour la famille, présente hier après-midi et qui a hâte que le jugement ait enfin lieu. Avec la famille, des témoins mais aussi, face à eux, les trois mis en cause, encadrés par les forces de gendarmerie. (…)
La Provence